

# RECRUTEMENT

POSTE : **DELEGUE(E) TERRITORIAL(E)**

TERRITOIRE : **ALSACE**

*Poste vacant* : Délégué(e) territorial(e) de l'ANFH Alsace dont la délégation territoriale est située au 3 quai Kléber – 67000 STRASBOURG

Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué(e)

**Il devra être pourvu au 1<sup>er</sup> novembre 2020.**

Ce poste est ouvert :

- ▶ par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A ou B
- ▶ aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A ou B
- ▶ aux salariés de l'ANFH
- ▶ aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

*Toutefois, un(e) salarié(e) d'une délégation territoriale ne peut être candidat(e) au poste de Délégué(e) territorial(e) de cette même région.*

Le/La Délégué(e) territorial(e) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur général de l'ANFH.

- ▶ Il/Elle assure la gestion administrative, comptable et financière de la délégation territoriale en lien avec la délégation régionale et les services du siège et conformément aux valeurs de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration de la politique territoriale en lien avec les instances territoriales et conformément aux objectifs définis par les instances régionales et nationales de l'association.
- ▶ Il/Elle identifie les besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- ▶ Il/Elle veille, dans son territoire, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- ▶ Il/Elle participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes territoriaux et des établissements de son territoire.
- ▶ Il/Elle prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions, transmet au délégué(e) régional(e) multi-territoires les informations nécessaires à l'élaboration de la politique régionale et apporte conseils et propositions au délégué régional multi-territoires, au siège national et aux instances.

Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 47 000 € à 66 000 €) en fonction de l'expérience professionnelle.

Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature accompagné d'un CV  
**(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)**  
à demander, auprès de Khoumba CISSE ☎ 01 44 75 21 40 ou @ [k.cisse@anfh.fr](mailto:k.cisse@anfh.fr)  
et à retourner, par voie électronique à [k.cisse@anfh.fr](mailto:k.cisse@anfh.fr)  
au plus tard le **11 septembre 2020**

